

# Le chantier du port fait des remous

**L**a saga du port de Centuri semble sans fin. Alors que les différents acteurs du dossier croyaient voir le bout du tunnel avant la saison estivale, tous sont en train de déchanter. Depuis plusieurs semaines, le chantier de remise en état du système central d'amarrage de l'ouvrage portuaire est à l'arrêt. Sans aucune explication. "Mi-avril, une entreprise sous-traitante a coulé la vingtaine de blocs de béton dans le port de Centuri, explique Claude Luquet, représentant de Capense, principale association des plaisanciers de Centuri. La chaîne mère, en quatre tronçons, a été arrimée à ces blocs les jours suivants. Mais depuis, plus rien."

Au grand dam des pêcheurs et plaisanciers, principaux utilisateurs de l'outil : "Parmi les usagers, et surtout les pêcheurs, beaucoup se sont étonnés de la disposition des blocs dont ils craignent qu'ils fassent obstacle à la circulation en particulier des bateaux de pêche, constate Claude Luquet. Pour les plaisanciers, l'installation de la chaîne mère sans la relier aux pendilles, qui permettent aux usagers de s'amarrer, n'est d'aucune utilité."

Même son de cloche du côté des pêcheurs, obligés de s'adapter à cette situation. "Je n'ai plus accès à ma place dans le port, déplore Cosmas Maillis, pêcheur. Au lieu de ratisser les algues et de faire descendre les blocs, l'entreprise a posé les blocs sur les algues. C'est du n'importe quoi. Les pendilles n'ont pas été mises. On ne sait plus rien. Ils auraient mieux fait de garder leurs sous et de faire autre chose à la place." Une colère



Commencés en avril dernier, les travaux de remise en état du système central d'amarrage central sont au point mort. Au grand dam des pêcheurs et plaisanciers, principaux utilisateurs de cet ouvrage du village du Cap Corse. / PHOTO ALAIN CAMOIN

proportionnelle au temps d'attente pour obtenir la réfection de l'ouvrage portuaire. Propriétaire de la structure, la collectivité de Corse peine à prendre la suite de feu le conseil départemental de la Haute-Corse, pas plus rapide sur le dossier.

Au mois d'août 2017, le conseil général, présidé par François Orlandi, a voté une enveloppe de 200 000 euros pour la restauration du système central d'amarrage, mais également pour procéder au dragage des bassins envahis par les posidonies.

Des aménagements urgents pour la sécurité des bateaux à quai. Plus de 100 titres d'amarrage sont attribués chaque année pour la plaisance dans ce port de pêche qui fait également travailler huit pêcheurs.

David Brugioni, le maire de Centuri, qui gère la structure dans le cadre d'une délégation de service public quinquennale, ne comprend pas non plus la situation : "Si j'avais su qu'il fallait nettoyer

moi-même les posidonies dans le port, je n'aurais jamais pris la DSP. Ce sont les obligations du propriétaire, pas du délégataire. Je fais comment, moi, dans cette histoire ? On perd des places dans le port et les pêcheurs sont mécontents."

## "L'argent public est jeté par les fenêtres"

Sans attaquer frontalement la CDC, l'élu cherche à trouver une porte de sortie : "Il ne faut pas leur en vouloir, dans la mesure où ils héritent de la situation, mais en attendant les problèmes sont là..."

Du côté des services de la collectivité de Corse, on préfère remettre les choses à plat : "Nous avons respecté les engagements du propriétaire qui consistent à installer la chaîne mère mais pas les pendilles, avance Benoît Montini, directeur transport et mobilité au sein de l'office des transports de la Corse. Il reste 70 pendilles à réaliser. Nous avons convenu avec le maire

d'en réaliser quelques-unes sur le marché, s'il reste de l'argent. Le reliquat est à la charge du délégataire."

En ce qui concerne la problématique des posidonies, le sujet est plus complexe : "Il y en a pour 650 000 euros afin d'effectuer le dragage et le transport sur le Continent pour le traitement. Ces posidonies sont pleines de métaux lourds. Nous ne pouvons pas les rejeter en mer."

La CdC propose alors une autre issue de secours : "Nous nous sommes inscrits auprès d'un programme européen qui vise à retraiter ces posidonies au niveau local pour limiter les coûts financiers et environnementaux", ajoute Benoît Montini.

Pas de quoi rassurer les pêcheurs qui travaillent à l'année sur le port : "La chaîne mère est complètement sous les algues et c'est impossible de s'amarrer, constate Henri Sker, patron pêcheur. L'argent public est jeté par les fenêtres. Tout est fait à l'envers."

**ANTOINE GIANNINI**